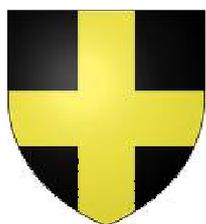


Commune de **BOOTZHEIM**
- la rétrospective -



année 2019

SOMMAIRE



Le mot du Maire

BOOTZHEIM utile 3

2019 dans le rétro 4

Etat-Civil / population 2019 10

A la rencontre de... 12

Une page d'Histoire 13

ECOLE de Bootzheim 14

VIE ASSOCIATIVE 19

Autour de l'Ecole 19

FCJ - Klein Pariser 20

FCJ - Gym'Détente 21

FCJ - Tennis de Table 21

Conseil de Fabrique 22

Chorale Sainte Cécile 24

*Amicale des Sapeurs
Pompiers* 25

BOOTZHEIM en chiffres 26

VIE PRATIQUE 27
Démarches administrative

BON A SAVOIR 30

L'année 2019 qui s'est achevée a été, une nouvelle fois, riche en évènements pour notre village.

L'équipe municipale durant cette année a été confrontée à de nombreuses décisions telles que : travaux de voirie, achèvement des travaux de la salle polyvalente et surtout la problématique budgétaire vis-à-vis des subventions qui se sont faites attendre.

Les travaux de construction du périscolaire ont fait l'objet d'un suivi permanent. Périscolaire pour lequel j'espère une ouverture en septembre prochain, pour le plus grand bonheur de nos familles.

Tout ce travail a été le fruit de mûres réflexions avec les divers acteurs de la commune. Permettez-moi de féliciter les bénévoles et les employés communaux pour leur engagement, mais aussi les associations qui ont fait preuve de trouvaillles pour continuer leur fonctionnement et leur développement.

Concrètement, un sujet reste toujours délicat : le stationnement. Ce problème pourrait être facile à régler si certains riverains voulaient bien faire un petit effort : stationner leur(s) véhicule(s) dans leur garage ou à l'intérieur de leur propriété. Dans certaines rues, des emplacements sont réservés au stationnement. Cela éviterait de nombreux désagréments et plaintes en mairie voire même en gendarmerie.

En 2019 a également sonné l'heure de la retraite pour Jean-Claude. Une figure de la commune à qui nous devons beaucoup d'initiatives et qui a su, tout au long de sa carrière, être présent.

Je tiens à remercier de tout cœur. Les nombreuses personnes bénévoles du Club des seniors « Klein Pariser », pour le dynamisme que les animatrices insufflent lors des après-midis récréatifs.

Merci également aux enseignantes pour leur dynamisme et dans l'entreprise du suivi entre les classes de Plazac et Bootzheim.

Félicitations également à notre club sportif de tennis de table qui, peu à peu, retrouve un certain équilibre avec l'investiture des locaux de la salle polyvalente.

Merci également à notre Chorale Sainte Cécile et au Conseil de Fabrique, plus particulièrement pour la tenue de la fête paroissiale.

Félicitations à l'unité locale des sapeurs pompiers pour leur engagement tout au long de l'année et surtout au bon recrutement pour l'avenir.

Comme je vous l'ai annoncé, ce sera pour moi une rupture volontaire avec la vie publique. Après 12 années à la tête de la commune et 6 autres en tant que conseiller municipal, j'ai décidé de me retirer. Je vous remercie pour la confiance accordée. Il est temps pour moi de me consacrer à ma famille et plus particulièrement à mon épouse tout en surveillant ma santé.

Pour cette nouvelle année 2020, permettez-moi de vous présenter, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de bonheur, santé et de perspectives les plus heureuses. Mme le Maire de PLAZAC, Florence GAUTHIER, se joint à ces bons vœux.



Le Maire,
Georges BLANCKAERT

Votre Mairie

Coordonnées :

Mairie de BOOTZHEIM
10 rue Principale
67390 BOOTZHEIM



03 88 58 28 00

03 69 30 18 18 (fax)

mairie.bootzheim@evc.net
www.bootzheim.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi 10h - 12h
Mercredi 10h - 12h
15h - 18h
Vendredi 15h - 18h

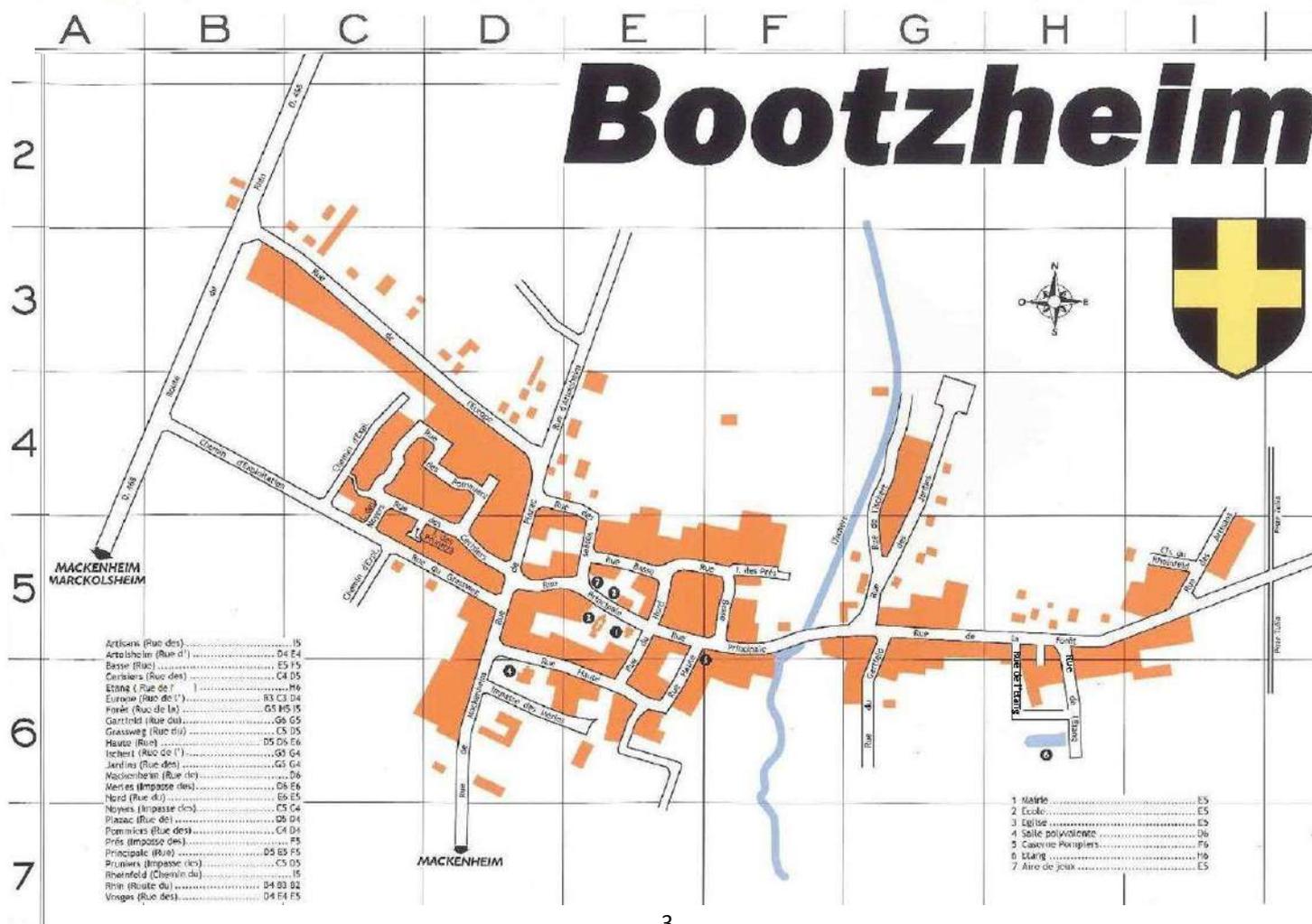
BON A SAVOIR :

Pendant la période estivale, juillet et août, le secrétariat de mairie sera ouvert uniquement le mercredi.

En dehors de ces créneaux, il sera possible de prendre rendez-vous en contactant le secrétariat.

Numéros utiles

SAMU	15
POLICE / GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
TOUTES URGENCES Numéro prioritaire, européenne et fonctionne avec mobiles et fixes	112
SMS ou FAX Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre	114
MEDECIN DE GARDE	03 69 55 33 33
CENTRE ANTI-POISON	03 88 37 37 37
SOS MAINS	03 88 67 44 01
PHARMACIE DE GARDE Numéro accessible 24h/24h	3237
URGENCES DEPANNAGE ÉLECTRICITE	09 72 67 50 67
URGENCES DEPANNAGE GAZ	0 800 47 33 33



2019

dans le rétro!



2019 dans le rétro !



2019

dans le rétro!



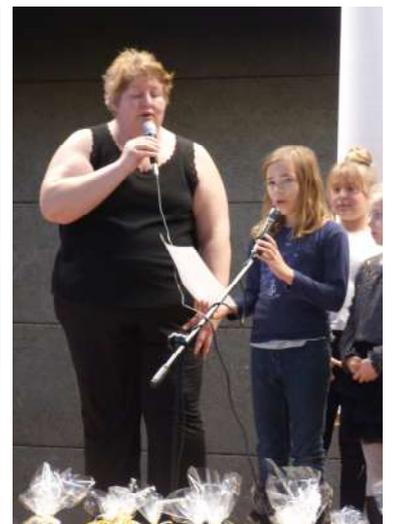
2019 dans le rétro !



2019
dans le rétro!



2019 dans le rétro !



ETAT CIVIL / POPULATION 2019

Naissances



CATTO Emilie Marguerite Simone
née le 01/01/2019

HOUBAUT Noémie Maryse Eliane
née le 12/05/2019

HEYD Raphaël Patrick Michel
né le 31/05/2019



BOTTIN Kylviane
née le 11/08/2019



FISCHER Diane
née le 29/09/2019



EMERLLAHU Orlik
né le 03/10/2019



LOMBARDI Ezio Joshua Stephan
né le 19/10/2019

RUDLOFF Lyana
née le 31/10/2019



MOURLAM Simon
né le 30/12/2019



*Bienvenue à ces enfants
et félicitations aux parents !*

Décès



WEBER Jean-Pierre
décédé le 24 janvier 2019

BURGARDT Richard Jean Louis
décédé le 14 août 2019

GIDEMANN née STEPHAN Murielle
décédée le 13 novembre 2019

SCHULLER Daniel Yves
décédé le 21 décembre 2019

Grands anniversaires



94 ans : Mme **WERLE Jeanne**,
née en mars 1925



92 ans : M. **WITZ Joseph**,
né en janvier 1928

91 ans : Mme **LOSSER Odile**,
née en janvier 1928



91 ans : M. **SCHMUTZ Martin**,
né en avril 1928

91 ans : Mme **SIMLER Odile**,
née en mai 1928



90 ans : Mme **WITZ Marthe**,
née en février 1929



90 ans : M. **REMETTER Henri**,
né en juin 1929

85 ans : M. **KLEINDIENST Henri**,
né en mars 1934



85 ans : M. **EMMENECKER Werner**
né en novembre 1934



80 ans : Mme **TREBIS Astride**
née en septembre 1939

*La commune a souhaité à chacun d'eux
un joyeux anniversaire
et tous les vœux de santé.*

ETAT CIVIL / POPULATION 2019

Mariages



le 1er juin 2019

MEYER Sandra
&
CUCUAT Jérôme



le 29 juin 2019

KASTLER Sandrine
&
RIEGERT Olivier



le 27 juillet 2019

THEBAUT Christine
&
SCHNEIDER Christophe



le 21 septembre 2019

CRISPINO GOMARIN Annie
&
KOCH Laurent

Pacte Civile de Solidarité



13 février 2019

PULICANO Mylène
RUDLOFF David



20 février 2019

MORI Madysson
BAUMGARTEN Florentin



11 octobre 2019

BEAGUE Vanessa
FISCHER Ike



20 décembre 2019

NORTH Delphine
GEBHARDT Morgan



Alexandra FICK-MULLER : Quand je serai grande, je serai écrivain !

Chacun de nous a du talent, cuisine, bricolage, chants... Notre village abrite de multiples artistes ! Cette fois-ci, nous vous proposons d'aller à la rencontre d'Alexandra FICK-MULLER, écrivain.

Elle est entrée dans la mairie, le sourire aux lèvres et son dernier roman à la main...

Si vous vous demandez qui elle est, sachez qu'elle est avant tout maman d'un garçon de 9 ans. Elle est aussi assistante de direction au CFA agricole d'Obernai. Mais ce serait réducteur de se limiter à ces quelques mots. Alexandra FICK-MULLER, c'est aussi 4 romans publiés : une trilogie et le dernier roman en date : « Le Sang de la Sorcière ».

Dans la vie d'Alexandra FICK MULLER, l'écriture et les livres ont toujours été là... Au travers d'un parcours professionnel compliqué mais formateur, au travers des épreuves de la vie et du temps qui passe, l'écriture est restée. Ecrivain n'est pas son métier... Parce que vivre de l'écriture est, depuis toujours, très compliqué. Il n'y a que peu d'auteurs qui en vivent réellement.

Mais l'écriture, quand on écoute Alexandra FICK MULLER, c'est vital pour elle comme la course à pieds ou le chant pour d'autres. Les mots encore et depuis toujours sont un exutoire, son exutoire. Nous pourrions même dire que c'est une thérapie qui lui permet de laisser derrière elle les douleurs du passé, les souvenirs. Ses livres et ses mots couchés sur le papier, c'est toujours une partie d'elle confiée aux lecteurs. Ecrire pour s'évader de la vie quotidienne et emporter avec elle le lecteur dans le rêve et les émotions.

Son univers est constitué de dragons, de magie... Son univers c'est le fantastique ! Un peu de Seigneurs des Anneaux, d'Eragon le tout dans un univers médiéval. Elle s'y plonge sans rituel particulier. Il n'y a pas d'horaire, pas de rythme imposé. Alexandra FICK MULLER écrit quand l'inspiration lui vient... sauf la nuit parce que la nuit elle dort ! Elle se met à écrire comme d'autres s'installent devant leur série préférée. Quand elle se lance, elle connaît l'ossature du roman. Celui-ci se développe au gré de son imagination. Elle ne connaît jamais vraiment la fin de son intrigue avant d'y arriver. La fin, c'est la clôture d'un moment de vie. C'est un peu comme quand les enfants quittent le nid.

Des nouvelles, elle en écrivait déjà au lycée... Elle a gardé ses manuscrits et un jour a tenté sa chance auprès d'éditeurs pour peut-être voir ses livres sur les étals des librairies. Mais il n'est pas facile de confier son travail. Il lui faudra accepter de se remettre en question, de parfois supprimer certains passages, d'encaisser les refus. Après une première expérience plutôt mitigée, Alexandra FICK MULLER a pu confier son travail aux éditions du Hamster. Une maison d'édition à taille humaine, nous pourrions même dire dans un esprit familial, auprès de laquelle elle a pu grandir et continuer à faire vivre son rêve et faire rêver ses lecteurs.

À ceux qui écrivent chez eux, sur un coin de table ou au coin du feu...et qui rêvent de voir leur(s) histoire(s) publiée(s) un jour, elle conseille de ne pas lâcher et d'y croire encore !

Il nous reste à remercier Alexandra FICK MULLER pour le temps qu'elle nous a accordé, sa sympathie et son honnêteté. Une belle rencontre, simple et conviviale ! Nous vous invitons à la découvrir à votre tour en consultant le site des Editions du Hamster ou mieux, en lisant ses romans !



Résumé

Dans un monde médiéval où se côtoient vampires, sorciers et humains, le fragile équilibre entre les trois espèces est en passe de se rompre.



Pillages et cadavres exsangues jalonnent le duché de Mulesheim. Des hordes de goules s'attaquent au château du duc Andras. Une force inconnue, ivre de haine et de rancœur, cherche à renverser un ordre plus que millénaire. Entraînée bien malgré elle dans cette guerre sans pitié, Alessa, fille de Warin, va devoir apprivoiser le pouvoir des quatre éléments jusqu'à devenir la sorcière la plus puissante que la terre ait portée. Mais cela suffira-t-il à arrêter les légions du Mal ?



Les Éditions du Hamster

15 Allée Hohle Felsen
67530 OTTROT

<https://www.leseditionsduhamster.eu>

Une page d'Histoire il y a 80 ans...

En septembre 1939, des milliers d'alsaciens furent évacués d'Alsace vers le Périgord. Les habitants de Bootzheim ont été évacués vers Plazac, en Dordogne. Le lien qui a unit les deux communes est aujourd'hui toujours présent. Le jumelage entre BOOTZHEIM et PLAZAC fêtera d'ailleurs ses 20 ans en 2020.

80 ans après, le département de la Dordogne a voulu célébrer cet anniversaire et a convié les élus des communes évacuées pour une commémoration. M. BLANCKAERT Georges, Maire de BOOTZHEIM, a répondu favorablement à l'invitation et s'est rendu en Dordogne les 6 et 7 décembre 2019 afin de prendre part aux évènements.

Le programme fut dense et chargé en animations et en émotions.

Vendredi 6 décembre 2019, rendez-vous à Périgueux. Les élus ont tout d'abord pu visiter le marché de Noël local avant d'assister au spectacle intitulé « D'Ille en Isle - 1939/1940, un train pour Périgueux ». Ce spectacle, coécrit par deux conteurs musiciens, l'occitan Jean BONNEFON et l'alsacien Christophe VOLTZ, met en scène, au travers des histoires et des chansons, des hommes et des femmes que rien ne prédestinait à vivre ensemble au cours de cette drôle d'année. Une autre manière de maintenir la mémoire de cette période et de témoigner des liens étroits et forts qui unissent depuis les deux territoires.

Au matin du 7 décembre 2019, les cérémonies ont démarré. A nouveau à Périgueux, avec un dépôt de gerbe ainsi que le dévoilement de la plaque commémorative à la gare de Périgueux. Cette plaque rappellera que « dans cette gare, au mois de septembre 1939, sont arrivés 80 000 alsaciens de Strasbourg et des communes du Ried proches de la ligne Maginot, transférés en Dordogne sur l'ordre de l'état major français, en application du plan d'évacuation préparé de longue date ».

L'après-midi, un nouveau temps fort attendait les délégations d'élus alsaciens et périgourdins à Montignac. M. le Président du Département de la Dordogne, Germinal PEIRO, les a conviés au sein du nouveau complexe muséographique de LASCAUX IV. Après avoir découvert ce bâtiment semi-enterré qui abrite la grotte découverte en 1940, les élus ont pu faire la visite commentée du fac-similé de celle-ci. A suivi la projection du documentaire « Strasbourg-Périgueux, un destin commun », avant la partie plus officielle et les discours. Les valeurs de partage, d'entraide et de bienveillance étaient au centre des interventions.

La journée et la commémoration s'est achevée en musique avec l'Ensemble Instrumental de Dordogne.

Chacun a rejoint son village, en Alsace ou en Périgord, en jurant d'œuvrer pour maintenir le lien et le transmettre aux générations futures pour qu'elles n'oublient pas!



Participation à l'écriture d'un album de Pomelo

Rencontre avec Ramona Badescu (auteure)
et Benjamin CHAUD (illustrateur)

Le 7 février, nous sommes allés à la Bouilloire de Marckolsheim pour rencontrer Ramona Badescu et Benjamin Chaud. Ramona Badescu est une auteure et Benjamin Chaud est l'illustrateur de la série Pomelo. Pomelo est un éléphant rose.

Nous leur avons fait une surprise: nous avons appris un extrait de « Pomelo et l'incroyable trésor », un de leur album. Nous avons récité cet extrait avec des gestes ! Ils ont été très surpris et très heureux de ce cadeau. Le matin, nous avons fait connaissance avec Ramona et Benjamin à l'aide de questions que nous avons préparées avant de venir. Ils nous ont parlé de leur métier respectif et comment ils avaient été amenés à travailler ensemble !

Le midi, nous avons pique-niqué dans une salle de la Bouilloire. L'après midi, nous avons commencé par dessiner des Pomelos qui exprimaient toutes sortes d'émotions. Après nous avons peint des fonds avec de la peinture.

Ramona et Benjamin nous ont demandé ce qu'évoquait pour nous l'automne. Ils ont noté toutes nos phrases ! Et à la fin nous en avons sélectionnées quelques-unes qui nous plaisaient.

Nous avons fait des groupes de 2 ou 3 personnes. Chaque groupe devait réaliser une page de l'album. En fonction de notre phrase, il fallait choisir le bon Pomelo avec la bonne émotion, choisir le bon fond et ensuite réaliser des éléments de décor.

Le 27 juin nous sommes allés à Marckolsheim dans la salle de cinéma pour recevoir ce fameux livre que nous avons réalisé avec 3 autres classes. Chaque classe était chargée d'écrire une saison. Le titre du livre est « Pomelo et les saisons ». Chaque élève a reçu un livre ! C'était très intéressant de participer à la création d'un album de A à Z jusqu'à la parution !

Lisa et Léa



8 février 2019 : La compétition de ballon prisonnier

CE2 - CM1 - CM2



La compétition s'est déroulée le 8 février à Ohnenheim. Nous y sommes allés en bus. Nous nous sommes rendus au vestiaire pour poser les vestes, puis nous avons fait un échauffement rapide. Nous étions divisés en deux groupes : les CE2 et une partie des CM1 formaient le premier groupe et l'autre partie des CM1 et les CM2 constituaient le 2ème groupe. Nous nous sommes entraînés avec notre maîtresse de septembre à janvier. Nous avons appris à mettre des stratégies en place.

Les CM1/CM2 sont arrivés 7ème et les CE2/CM1 ont fini 2ème ! Cette année, nous n'avons pas eu de coupe mais nous avons passé un super moment !

Noé et Nathan

VIE SCOLAIRE

Année scolaire 2018/2019

Février/Mars : fabrication d'une maquette géante sur les sources d'énergie

Thomas, qui est un animateur de la maison de la nature, est venu nous annoncer qu'on allait faire une maquette sur les sources d'énergie.

Lors de la première séance, nous avons réfléchi à ce que nous devons mettre sur la maquette et nous avons répertorié toutes les sources d'énergie qui existaient. Les séances suivantes ont été consacrées à la réalisation de cette maquette.

Thomas avait commandé une éolienne miniature en kit. Quelques élèves ont pris le mode d'emploi et l'ont montée.

Pour réaliser la grande montagne, les maternelles ont collé des bouts de polystyrène qu'ils ont recouverts de papier mâché. Ils ont peint la montagne avec de la peinture marron, blanche et verte. Les cycles 3 ont ajouté un barrage en carton. Les arbres ont été faits par les cycles 3, les maternelles ont mis les feuilles (fait avec des bouts d'éponges) et puis les cycles 2 ont collé les arbres sur la maquette. Pour faire la mer, on a sauté sur des bouteilles en plastique, puis on les a coupées en petits morceaux avec un massicot et nos ciseaux et on les a collés sur la maquette. On a fabriqué des maisons 3D en papier et on les a découpées puis on les a assemblées. C'était un travail long et minutieux. On a aussi fait des centrales nucléaires avec des pots de fleurs qu'on a peint en gris et le jour de la fête de l'école, on a mis de l'encens pour simuler la vapeur d'eau. On a râpé une planche de polystyrène pour faire le creux de la rivière. Puis on l'a peinte en bleu et on a collé les morceaux de plastique par-dessus. Pour faire les lampadaires, on a pris des pailles puis on les a peintes en grise.

On a branché des ampoules et enfin on les a reliées au panneau solaire pour qu'elles s'allument le jour de l'exposition ! A cette occasion, nous avons même eu le droit de faire de la soudure ! C'était une première pour la plupart d'entre nous !

Nous avons été très fiers de présenter cette maquette collective le jour de la fête de l'école.

Ryan et Melek



Visite des Plazacois à Bootzheim

7 mai : La visite du village

Notre école est jumelée avec l'école de Plazac. Cette année, ils ont décidé de venir en Alsace. Nous leur avons fait visiter la commune de Bootzheim. Nous avons préparé une visite spécialement pour eux avec un itinéraire bien précis : l'école, la Mairie, l'église, le parc, l'Ischert, le Wiener Wald. Nous leur avons montré des maisons à colombages. Nous leur avons aussi montré des maisons avec des tuiles en queue de castor.

Notre visite s'est achevée avec la caserne des pompiers. Les sapeurs pompiers nous ont montré leurs équipements et leur véhicule. Ils ont répondu à toutes nos questions ! Ils nous ont même fait porter une bouteille à oxygène. Elle était très lourde !

Lou Tess Mia

8 mai : La Cérémonie du 8 mai

Cette année pour le 8 mai, les correspondants de Plazac sont venus à Bootzheim et ont donc pu chanter avec nous trois chansons: la Marseillaise, le chant des partisans et Bella Ciao. Bella Ciao est une chanson Italienne. Nos deux villages sont jumelés. En effet, pendant la guerre, les Bootzheimois se sont réfugiés à Plazac.

Après les chants, nous sommes allés à la salle des fêtes pour aller manger des tartes flambées et des pizzas qui avaient été offertes par la mairie. Et pour le dessert Mme Meunier, une maman du village, avait fait des Lamalas pour tous les enfants. Nous nous sommes tous régelés !

Lisa et Léa



VIE SCOLAIRE

Année scolaire 2018/2019

10 mai : La visite du mémorial de l'Alsace-Moselle avec nos correspondants:

Quand on est arrivé avec nos correspondants, on nous a séparés en deux groupes. Nous étions mélangés avec les Plazacois.

La visite du musée a commencé par l'histoire d'un petit garçon juif qui vivait pendant la Seconde Guerre Mondiale. Le guide nous a baladés de salle en salle et continuait l'histoire de ce petit garçon.

Certaines salles étaient très réalistes... Nous avons même traversé une zone de bombardements ! Nous nous sommes même assis dans un wagon de train !

Nous avons aussi vu une réplique du bureau d'Hitler. On a également vu des chars.

Le midi, nous avons pique-niqué dans le musée. L'après-midi, nous avons été séparés en deux groupes pour faire deux ateliers différents :

Le premier atelier retraçait la vie de certaines personnes pendant la Deuxième Guerre Mondiale et il fallait répondre à un questionnaire. Le deuxième atelier était un jeu de société sur l'Europe.

Justine, Léa H, Kélia et Elisa



La Comédie Musicale SPEACE

28 juin 2019 : avec Nicolas FISCHER

Notre classe a participé au projet Speace : c'est une comédie musicale franco-allemande écrite et composée par Nicolas FISCHER. Toute l'année, nous avons appris des chansons en français et en allemand avec Mme CORMENIER, intervenante en allemand, et notre maîtresse.

Le 28 juin, nous sommes allés voir cette comédie musicale dans laquelle nous avons le droit de chanter. Le spectacle se déroulait au Tanzmatten à Sélestat.

Nicolas Fischer était sur la scène avec une guitare classique. D'autres musiciens étaient avec lui. Il y avait un batteur. Notre chanson préférée était « kids ».

Nous avons fait des gestes sur toutes les chansons. Derrière la scène, il y avait un écran sur lequel il y avait les clips des chansons. Il y avait 9 chansons. Nous avons apprécié le spectacle.

Les enfants de Bootzheim ont même eu le droit de monter sur scène à la fin pour interpréter « Nelly Solo » pour notre maîtresse Nelly qui était absente ce jour-là.

Arthur, Alexandre et Ambre



La fête de l'école

Samedi 22 juin, nous avons présenté notre spectacle de l'école. Il y avait 2 danses : le Charleston et le Madison. Maîtresse Anne-Laure et maîtresse Nelly nous ont entraînés toute l'année. Anne-Laure est maîtresse la journée et professeur de danse de salon le soir. Nous avons pris beaucoup de plaisir à danser ces danses qui sont d'une autre époque. Le jour du spectacle les filles ont dû porter un bandeau dans les cheveux et les garçons ont dû porter un nœud papillon. Nous avons également chanté.

Nous avons mangé des knacks, des brochettes, du pain, de la salade... Pour le dessert, nous avons eu le droit à des gâteaux au chocolat, à la vanille, nature...



Il y avait une tombola pour les enfants et pour les adultes. Il y avait des jeux en bois pour les enfants. Nous avons tous une plaquette et à chaque jeu terminé, nous avons le droit à un tampon et quand nous avons fini la plaquette, nous avons le droit d'avoir un bracelet ou un stylo.

Lucie et Emie

La sortie de fin d'année des CP/CE1

4 juin 2019 : Matinée à la montagne des singes

On est parti à la montagne des singes à 9h30 et on est revenu à 16h.

A l'entrée, on nous a donné des pop-corn pour donner aux singes. Et les singes passaient devant nos jambes. Nous avons appris que les singes faisaient partie de la famille des macaques de Barbarie qui est une espèce en danger. Les macaques de Barbarie évoluent dans un climat tempéré où ils sont habitués à des étés chauds et secs et des hivers froids et enneigés. Ils sont bien adaptés à ce type de climat : en hiver, un pelage long les protège du froid. Ils muent au printemps.

Ces singes vivent en groupe. C'est pourquoi, ils peuvent vivre dehors toute l'année à la Montagne des Singes.

Nous avons assisté au nourrissage des singes (ils mangent des fruits et des légumes). Nous avons appris qu'au sommet de la hiérarchie se trouve un mâle dominant, généralement âgé de 10 à 15 ans.

Nous avons beaucoup aimé cette sortie.

Younes, Margaux et Jules

4 juin 2019 : Après-midi à la volerie des aigles

Nous sommes allés à la volerie des aigles. On a assisté à un spectacle où il y avait des vautours, des aigles, des milans noirs, des faucons, des buses et bien d'autres oiseaux. Il y avait un vautour qui s'appelait Arthur et qui a marché sur nos jambes. Puis on a visité le château de Kintzheim. Nous avons même vu des tipis à l'intérieur. Certains rapaces étaient en cage et d'autres étaient attachés par une corde. Nous avons apprécié la journée.

Anais et Camille

VIE SCOLAIRE

le mot de la directrice

L'année 2019 qui s'achève aura une nouvelle fois permis à l'ensemble de nos élèves de vivre de nombreuses expériences enrichissantes, dont ils rendent compte dans leurs articles. Et encore, plusieurs n'ont pas été cités : sorties et rencontres jeux de société avec Mackenheim pour les élèves de maternelle, journée Sciences et Nature à Muttersholtz, rencontres sportives pour les CP-CE1, cycle de tennis de table, concert de Noël, fête de la musique à Marckolsheim... Qu'il me soit donc permis ici de remercier l'ensemble des personnels éducatifs de l'école pour leur dynamisme toujours renouvelé, et des partenaires de l'école sans qui ces actions n'auraient pas été possible, notamment :

- ⇒ La municipalité, pour son soutien sans faille aux différents projets initiés, et pour le matériel renouvelé (piste d'écriture et vélos en maternelle notamment) ;
- ⇒ L'association Autour de l'Ecole, qui finance 1/3 des sorties, subventionne l'achat de dictionnaires, gère la logistique des fêtes et gâte régulièrement nos élèves (et leurs maitresses !) par des manalas, lamalas et chocolats ;
- ⇒ Le Conseil de Fabrique, qui met fidèlement à disposition l'église St Blaise chaque année pour notre concert de Noël ;

- ⇒ La Maison de la Nature, leurs intervenants et la CCRM, qui finance les interventions ;
- ⇒ Le personnel communal : Antony qui veille aux entrées des élèves le matin, Christine qui aspire vaillamment nos paillettes, Nathalie qui essuie les larmes et soigne les bobos, Anne-Pia et Sabrina, toujours disponibles, à l'écoute, et avec le sourire ;
- ⇒ Les intervenantes, Patricia WEBER-TONNELIER en religion, Karine CORMENIER en allemand, Claire REYDEL-BAUER en musique
- ⇒ Les parents d'élèves qui se rendent disponibles pour encadrer les activités et les sorties.

Ce travail en bonne intelligence, dont j'appelle le maintien de mes vœux, permet à nos élèves de quitter l'école non seulement avec un bagage de connaissances et de compétences solides, mais aussi, je l'espère, avec de multiples bons souvenirs !

« Il faut tout un village pour élever un enfant » : que la grande sagesse de cette maxime, qui guidera également nos relations avec le futur périscolaire, continue de nous animer pour l'année qui commence !

Bien cordialement,

la directrice,
Aude Lustenberger

VIE ASSOCIATIVE

Autour de l'Ecole

Le bilan de l'année 2019 est positif car nous avons pu répondre à l'ensemble des sollicitations des enseignantes et surtout, nous avons ressenti cette année un investissement important de la part de tous.

Tout d'abord, nous voudrions remercier tous les parents, grands-parents, nounous, intervenants pédagogiques, maîtresses qui nous ont aidés, à tous les stades, pour les actions menées et qui se sont investis sans compter.

Nous remercions également la Mairie qui a répondu rapidement et positivement à toutes les sollicitations, et qui a mis à notre disposition tous les moyens matériels et humains.

En ce début d'année scolaires, quelques changements ont été apportés au sein du bureau. La présidence a changé et est désormais assurée par Doriane MAGINEL.

Bienvenue aux nouveaux membres et un grand merci aux anciens !

Nous continuerons l'année 2020, espérons le, avec le même élan.

Nous profitons pour rappeler que l'association "autour de l'école " n'est pas un cercle restreint de quelques personnes mais, au contraire, est ouverte à toutes les bonnes volontés et à toutes les nouvelles idées, n'hésitez pas à nous en faire part ou à nous rejoindre.

Sans vous l'année 2019 n'aurait pas été une si belle réussite.

Pour cette nouvelle année, que votre ciel soit sans nuages et votre horizon sans limites. Bonne Année.

Les enfants comptent sur nous !

CONTACTS

MAGINEL Doriane, Présidente
doriane.maginel@gmail.com

LUSTENBERGER Aude, Directrice
03.88.74.96.12
ecoledebootzheim@gmail.com

Gym détente

La section gym détente se réunit chaque lundi et chaque jeudi soir, au programme différents exercices de renforcement musculaire.

L'objectif est double :

- ⇒ le maintien en forme : exercices cardio-vasculaires, maintien de l'équilibre, gainage, respiration façon Pilates ;
- ⇒ le lien social et intergénérationnel : chaque séance regroupe plus d'une dizaine de personne, d'âge, d'origine, de niveau et de communes différentes.



Quelques moments conviviaux viennent se greffer aux fins de séances afin de pouvoir partager ses expériences de vie de sportif.

La période estivale est réservée à la marche et à la pratique du vélo pour ne pas perdre le rythme.



CONTACTS

DOUCHE Angélique, responsable
06.24.02.62.25

Tennis de table

Après deux années chaotiques, compte tenu de la construction de la nouvelle salle, la section tennis de Table reprend ses marques.

Les jeunes et les moins jeunes sont motivés et les résultats se font sentir. L'équipe 1 et 2 LEGTT se maintiennent respectivement en Régionale 3 et D3. En AGR, à l'approche de la phase retour, les résultats sont prometteurs pour nos équipes.

Concernant les jeunes, après la reprise voir les premiers pas pour certains, ils ont trouvé le chemin des tables et fait leur entrée dans les compétitions. Le travail commence à porter ses fruits et à produire des résultats intéressants.

Il faut mettre à l'honneur Michel KLEINDIENST, Joseph VONESCH et Christian KLINGER qui donnent de leur temps pour le tennis de table et l'entraînement des jeunes.

Félicitations également à Matéo RUDER qui progresse toujours (classement 18 avec 1868 pts) et est un véritable exemple pour ses copains et amis pongistes.

De nouveaux joueurs ont rejoint la section et on espère que d'autres viendront pour gonfler les rangs du tennis de table de Bootzheim.



CONTACTS

BLANCKAERT Georges
06.18.09.37.47
VONESCH Sacha
06.60.17.28.52

Vive le sport et vive le Tennis de Table !



les Klein Pariser



Les Klein Pariser ont fêté Noël mardi le 3 décembre à la salle polyvalente. Les Séniors ont reçu leur cadeau de Noël et passé une partie de l'après midi à jouer à la belote, au scrabble et d'autres jeux de société.

Nous partageons la galette des rois et fêtons également les anniversaires de chaque membre. Durant l'année, une soirée vin nouveau, quelques repas en commun et une sortie annuelle font le bonheur des Seniors.

Le club se rencontre deux mardis dans le mois et les nouveaux arrivants seront les bienvenus.

Pour tout renseignement veuillez-vous adresser à la responsable

Avis aux amateurs, vous serez les bienvenus !



CONTACTS

SCHREIBER Astride, responsable

03.88.58.67.61

astride.schreiber@numericable.fr

Paroisse Saint-Blaise

Meilleurs vœux de bonne année aux croyants de toutes les religions.

Que la paix soit sur la terre et dans le cœur des hommes et des femmes de ce monde.

FETE PAROISSIALE

La fête paroissiale 2019 a été une franche réussite. En effet pour les 30 ans de cette manifestation, les organisateurs ont voulu innover en ajoutant une animation pour le plus grand plaisir de nos convives. Après le repas pris en commun, c'est l'hypnotiseur R'Key qui nous a fait découvrir ses talents et plusieurs personnes ont joué le jeu. Ce fut un délicieux moment plein de surprises et de rebondissements. Il semble que les participants ont bien apprécié.

A tous ceux qui nous ont aidé et donné de leur temps pour que cette fête soit possible, nous leur adressons un grand merci.

La prochaine fête paroissiale aura lieu dimanche 9 février, en espérant vous y retrouver tous, fidèles adeptes et amis. Les réservations seront très prochainement dans vos boîtes aux lettres. Ne perdez pas de temps pour réserver votre place. Une animation surprise sera au programme.



LA CRECHE

Comme chaque Noël, les auteurs de la crèche nous ont concocté une très belle réalisation de la nativité. C'est sous un toit de tuiles rouges et une étable en bois que Joseph et Marie ont trouvé refuge pour accueillir l'Emmanuel. Les visiteurs de passage ont apprécié en faisant part de leur opinion en remplissant le cahier mis à disposition dans le sas d'entrée de l'église. Pour 2020, que nous réservent Christophe et Régine, les auteurs et créateurs, avec l'aide d'Erwin, Jean-Paul et Claude ? Bravo et merci aux seniors du club « Klein Pariser » qui ont participé au bricolage en confectionnant les décorations de Noël pour l'église (cadeaux dans le sas d'entrée et étoiles pour le sapin).



LES INTENTIONS DE MESSES

A partir du 1^{ier} janvier 2020, les intentions de messes sont à adresser à M. LENHARD Christophe (tél : 03.88.58.66.11) ou à déposer dans la boîte aux lettres du Conseil de Fabrique (10 rue principale (mairie)) avec votre règlement de 17.-€ par messe demandée.

La date limite est fixée au 10 de chaque mois pour le mois suivant : exemple 10 janvier pour une messe en février.

NOUVELLE VENUE AU CONSEIL DE FABRIQUE

Lors de notre dernière Assemblée Générale en mars dernier, nous avons accueilli un nouveau membre au sein du Conseil de Fabrique. Suite au départ de Michel KLEINDIENST après 18 ans de bons et loyaux services, c'est Mireille MADER qui le remplace et qui tiendra prochainement le poste de trésorière. Bienvenue à elle dans notre équipe et merci à Michel.

FOIRE AUX LIVRES

La foire aux livres n'a pas eu lieu en 2019. Le président, ne pouvant l'assumer pour des raisons de santé, a préféré la reporter à 2020. Merci de votre compréhension.

Paroisse Saint-Blaise

LES REMERCIEMENTS

Le président et les membres du CF remercient chaleureusement :

- ◆ La chorale, son président Tonnelier Jean-Luc et son épouse Patricia organiste et chef de chœur pour leur soutien durant toute l'année ;
- ◆ Mme SCHWARTZ Annick pour la prise en charge de la catéchèse auprès des jeunes et les interventions des enfants pendant les messes ;
- ◆ M. MADER Erwin et son épouse Odile pour le fleurissement et le nettoyage ;
- ◆ La sacristine Mme SCHILTZ Monique, qui avec l'aide de Mrs LENHARD Christophe et MADER Erwin, assure le bon déroulement matériel des célébrations ;
- ◆ Les lectrices qui secondent le prêtre dans la liturgie de la parole, Mme MATHIS Odette responsable des lecteurs, Mlle SECULA Zoé et Mme CROVISIER Marie-Josée ;
- ◆ Les membres amis, l'amicale des pompiers et tous les intervenants qui nous prêtent mains fortes lors des diverses manifestations ;
- ◆ Les auteurs talentueux de la crèche, Régine et Christophe.

ACHATS DE L'ANNEE

Le père Claude a émis le souhait de commencer les messes par une procession. La croix de procession de Bootzheim n'étant plus en bon état nous avons fait l'acquisition d'une nouvelle croix pour le prix de 300.-€. Pour le confort des servants d'autel, l'achat de deux chandeliers plus légers pour la somme de 120.-€ (Erwin a mis son ingéniosité pour faire tenir les bougies bien droite dans les supports).



ENVELOPPES POUR LE CHAUFFAGE

Fin décembre est aussi le mois des vœux. Nous ne manquons pas à la tradition et par la distribution de nos enveloppes pour le chauffage dans vos boîtes aux lettres, nous souhaitons à chacun de vous une très belle année 2020. Merci à vous tous

En 2019, votre générosité se montait à 390,- €.

SERVANTS D'AUTEL

L'animation de la messe par les servants d'autel est importante, ils participent activement au service liturgique de la communauté chrétienne. Nous faisons appel aux enfants, filles et garçons de 7 à 14 ans, qui seraient intéressés. Ils seront pris en charge par M. LENHARD Christophe.

Nous gardons en mémoire le souvenir de Mme KREMP Maria
pour sa générosité et nous prions pour elle.

Le président du Conseil de Fabrique
MATHIS Christian

CONTACTS

MATHIS Christian, Président
03.88.92.74.08

La Chorale Sainte Cécile de Bootzheim est une chorale paroissiale. Présidée par Jean-Luc TONNELIER, elle compte actuellement une douzaine de choristes, un chef de chœur et une organiste (Patricia WEBER TONNELIER).

L'ensemble se répartit en trois pupitres essentiellement (soprano - alto - basse) et propose un répertoire varié qui laisse une place à l'unisson, mais qui réserve surtout une très belle part aux interprétations polyphoniques quand cela est possible.

La vocation de la chorale est d'abord d'animer les célébrations religieuses tout au long de l'année en apportant ce petit plus qui permet de rendre les célébrations plus vivantes. Les choristes participent ainsi à la vie du village en partageant les joies, mais aussi les peines de la communauté (mariages, noces d'or, funérailles...).

La chorale chante aussi régulièrement avec les chorales Sainte Cécile de Mackenheim lors de grandes fêtes, dans le cadre de la Communauté de Paroisses.



Ses différentes prestations durant 2019 :

- ⇒ Le **03 Février** dernier, lors de la St Blaise, la chorale dirigée par Michèle BARTHELMEBS et accompagnée à l'orgue par Patricia WEBER TONNELIER, a essayé de rendre vivante cette fête patronale présidée par le Curé C. BREESE. La participation de la chorale à l'après-midi festive dans la salle des fêtes rénovée s'est poursuivi ;
- ⇒ Dimanche **10 Février** ce fut la messe du Dimanche de la santé. Certains fidèles ont pu recevoir le sacrement des malades ;
- ⇒ Le **22 avril**, la messe du Lundi de Pâques, avec le rituel de la Bénédiction de l'eau et du Cierge Pascal ;
- ⇒ La Fête de la Solennité de la Trinité avec Bénédiction du sel ;
- ⇒ Le **20 Août** dernier, nous avons eu la tristesse d'accompagner Richard BURGARDT, l'époux d'Isabelle (notre choriste et trésorière) à sa dernière demeure ;
- ⇒ le **21 Septembre**, une première pour la chorale, nous avons eu le plaisir de chanter le Culte de la Bénédiction Nuptiale des époux KOCH . Le soir même, encore une nouveauté, la chorale a accompagné les chants de l'ADAP célébrée en notre église en l'absence de prêtres ;
- ⇒ Le **1^{er} Novembre** lors de Solennité de la TOUSSAINT, la chorale a rendu, par leurs chants, cette mémoire aux fidèles défunts ;
- ⇒ La Fête de Ste Cécile fût célébrée le **8 Décembre** à 10h45 à l'occasion du 2^e dimanche de l'Avent ;
- ⇒ Enfin, comme l'an passé et pour clore l'année 2019, la messe de NOEL a eu lieu le **25 décembre** à 17h00. La Chef de chœur avait élaboré un programme festif avec notamment à l'offertoire le « **Resonnet in Laudibus** ».

La Chorale se réunit tous les mardis de semaine d'offices religieux à l'église à 20h15. « *Chanter, c'est donner aux célébrations un caractère plus priant, plus recueillant, plus festif à nos célébrations.* » Notre chorale, en vertu de notre fonction liturgique, participe à la vie de la paroisse et par la même à celle de la Communauté de Paroisses. La chorale Sainte Cécile est inscrite à l'Union Ste Cécile de la Pastorale Diocésaine et membre de droit.



Comment devenir choriste ?

C'est simple il suffit de se manifester auprès de l'Organiste ou du Président de la Chorale. Alors pour 2020, franchissez le pas... Un accueil chaleureux vous sera réservé !

Musicalement vôtre,
Jean-Luc et Patricia TONNELIER.

CONTACTS

TONNELIER Jean-Luc
06.70.47.73.79
tonnelier.jeanluc@orange.fr
WEBER TONNELIER Patricia,
06.85.19.64.49
weber.patricia@orange.fr

Section locale de Bootzheim

En 2019, la section locale a effectué 20 sorties se composant ainsi :

- ⇒ 13 secours à personne ;
- ⇒ 3 feux ;
- ⇒ 3 enlèvements de nids de guêpes/frelons ;
- ⇒ 1 opération diverse.

L'effectif de la section est actuellement de 9 Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) et 1 Jeune Sapeur-Pompier.

Quelques changements sont à noter :

- ⇒ Le caporal Pauline ALFONSO a été nommé Sergent de sapeurs-pompiers volontaires ;
- ⇒ Le Caporal-Chef Michael GARIG a arrêté son engagement au sein de la section locale ;
- ⇒ Le chef de section et Adjudant-Chef Michel KLEINDIENST va mettre un terme à son engagement de SPV au 31 janvier 2020.

A ce titre, je remercie les élus successifs qui m'ont accordé leur soutien et les sapeurs-pompiers avec qui j'ai collaboré durant 30 ans.

Comme tous les ans, je réitère le même message que ce soit pour renforcer la section locale ou le centre de secours de Marckolsheim.

NOUS AVONS BESOIN DE NOUVELLES RECRUES !

Le chef de section Michel KLEINDIENST, le président de l'amicale Martial GEIMER et les SPV de BOOTZHEIM vous adressent les meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Nous vous remercions de votre soutien lors de la distribution des calendriers et nous vous associons au succès grandissant de la crémation de sapins qui reflète un moment de partage convivial.

Michel KLEINDIENST
Chef de section BOOTZHEIM



CONTACTS

KLEINDIENST Michel, Chef de section
06.70.60.21.71

GEIMER Martial, Président de l'Amicale
06.81.65.07.28

Compte administratif 2018

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Emprunts et dettes assimilés	41 973,04 €
Immobilisations incorporelles	2 421,66 €
Immobilisations corporelles	664 436,13 €
Opérations patrimoniales	0,00 €
	708 830,83 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Dotations, fonds divers et réserves	150 188,75 €
Subventions d'investissement	75 740,71 €
Emprunts et dettes assimilés	423,87 €
Excédent d'investissement reporté	618 323,07 €
Opérations patrimoniales	- €
	844 676,40 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	96 067,61 €
Charges de personnel et frais assimilés	124 821,51 €
Atténuations de produits	26 448,00 €
Autres charges de gestion courante	40 748,64 €
Charges financières	10 338,06 €
Charges exceptionnelles	270,50 €
	298 694,32 €

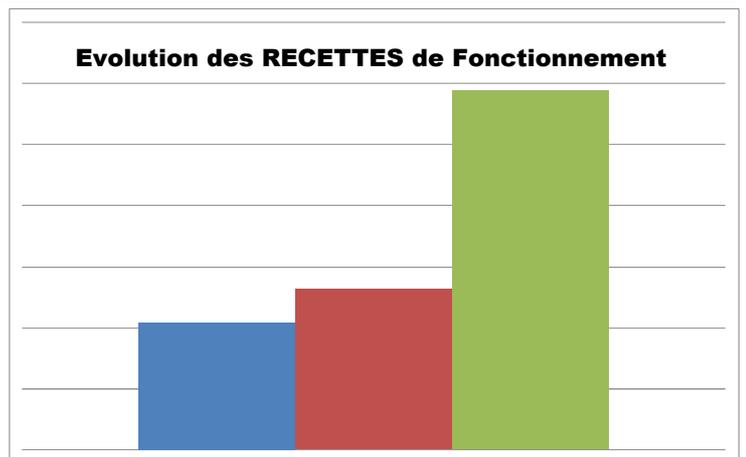
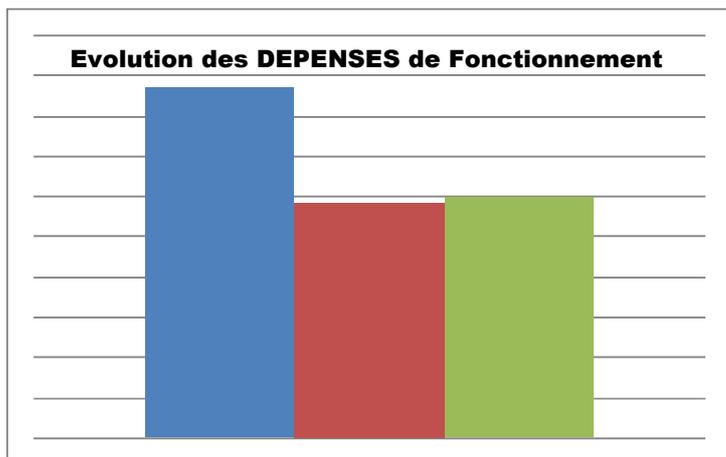
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Atténuations de charges	10 982,64 €
Produits des services, domaine et ventes diverses	26 137,17 €
Impôts et taxes	228 225,29 €
Dotations, subventions et participations	112 472,89 €
Autres produits de gestion courante	37 040,60 €
Produits exceptionnels	3 961,62 €
	418 820,21 €

Evolution de la section de fonctionnement sur les 3 dernières années - DEPENSES

DEPENSES de fonctionnement	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018
Charges à caractère général	82 351,01 €	89 766,24 €	96 067,61 €
Charges de personnel et frais assimilés	131 159,71 €	123 257,65 €	124 821,51 €
Atténuations de produits	24 144,00 €	26 175,00 €	26 448,00 €
Autres charges de gestion courante	45 908,36 €	45 316,40 €	40 748,64 €
Charges financières	14 140,70 €	7 154,88 €	10 338,06 €
Charges exceptionnelles	1 026,95 €	225,25 €	270,50 €
TOTAUX	298 730,73 €	291 895,42 €	298 694,32 €

Evolution de la section de fonctionnement sur les 3 dernières années - RECETTES

RECETTES de fonctionnement	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018
Atténuations de charges	7 700,23 €	10 811,05 €	10 982,64 €
Produits des services, domaines, etc.	26 408,43 €	23 404,09 €	26 137,17 €
Impôts et taxes	209 669,57 €	216 335,76 €	228 225,29 €
Dotations, subventions et participations	104 151,48 €	105 466,31 €	112 472,89 €
Autres produits de gestion courante	30 311,55 €	24 874,88 €	37 040,60 €
Produits exceptionnels	2 602,20 €	5 439,97 €	3 961,62 €
TOTAUX	380 843,46 €	386 332,06 €	418 820,21 €



PAPIERS D'IDENTITE

LA MAIRIE DE BOOTZHEIM N'INSTRUIT PLUS LES DEMANDES DE RENOUVELLEMENT OU ÉTABLISSEMENT DE PASSEPORT ET CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ !

Toute demande doit être déposée, au choix du demandeur, dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil, n'importe où en France. A noter que vous devrez retirer le titre dans la mairie où vous en avez fait la demande.

La liste des communes équipées en Alsace est disponible sur demande en mairie de Bootzheim ou sur Internet à l'adresse suivante :

<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-demande-de-passeport-CNI>

Au plus proche de Bootzheim vous trouverez Erstein, Sélestat, Villé, Ribeauvillé, Andolsheim ou Colmar.

Concernant la mairie de SELESTAT, **la prise de rendez-vous est nécessaire** (fermé le jeudi).

La présence du demandeur (majeur ou mineur) est obligatoire au dépôt du dossier, ainsi qu'au retrait du titre pour toute personne à partir de 12 ans.

A Sélestat, deux sites sont à votre service, avec rendez-vous préalable. Seuls les dossiers complets pourront être pris en compte.

- ⇒ la mairie de SELESTAT - service population / 03 88 58 07 39 (9 place d'Armes)
- ⇒ La mairie du Heyden / 03 88 08 69 72 (13 rue Franz Schubert)

vos démarches en 1 clic

Vos démarches pour les titres (hors titres de séjour) se font uniquement en ligne, par Internet.

L'ensemble des télé-procédures : pré-demandes en ligne pour les titres d'identité, permis de conduire et immatriculation est accessible sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurités (ANTS).



Comment faire ?



Qu'est ce que FranceConnect ?

Vous avez déjà un compte auprès d'impôts.gouv.fr, d'Ameli.fr ou de La Poste ?



FranceConnect est le bouton qui vous permet de vous connecter aux services publics en ligne en utilisant l'un de ces trois comptes.

Aucune inscription au préalable, plus besoin de mémoriser de multiples identifiants et mots de passe.

ACTES D'ETAT-CIVIL

INFOS EN VRAC !

RECONNAISSANCE ANTICIPEE DE NAISSANCE

Pour les couples non mariés, le père comme la mère peut reconnaître son enfant avant la naissance.

La démarche se fait dans n'importe quelle mairie. Il suffit de présenter sa pièce d'identité et de faire une déclaration à l'état civil.

EVENEMENTS D'ETAT CIVIL HORS COMMUNE

Pour les événements d'état-civil qui ont lieu hors commune, la mairie de domicile est systématiquement informée.

Dans le cas des décès, les actes font l'objet d'une transcription dans nos registres.

Pour les naissances hors commune, celles-ci apparaîtront dans les tables annuelles de nos registres.

MARIAGE

Si vous avez un projet de mariage, des « livrets des futurs époux » sont disponibles en mairie.

Le délai de publication des bans est de 10 jours. Ce délai est à prendre en compte pour fixer la date du mariage.

La mairie de BOOTZHEIM reste votre interlocuteur de proximité !



N'hésitez pas à nous solliciter pour vous accompagner dans vos démarches !

PACS

L'officier d'état-civil est désormais compétent pour recevoir les demandes, les modifications et annulations de PACS. La compétence territoriale s'entend uniquement pour sa commune. La commune de Bootzheim ne pourra donc recevoir que les demandes de personnes déclarant une résidence commune à Bootzheim.

Le PACS (Pacte Civil de Solidarité) est un contrat signé par deux personnes de sexe différent ou de même sexe et matérialisé par une convention librement choisie par elles. Le PACS n'est pas un acte d'état-civil, contrairement au mariage. La documentation et les formulaires nécessaires sont disponibles en mairie.

ÉLECTIONS

Inscription sur les listes électorales

Vous venez de fêter vos 18 ans, Vous avez déménagé récemment ? Vous n'avez pas voté depuis longtemps ? Vous souhaitez vous assurer que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales pour voter lors des prochains scrutins ?

Le remplacement des anciens fichiers électoraux par un Répertoire Electoral Unique, géré désormais par l'INSEE, a mis en évidence, à l'occasion des dernières élections européennes, des problèmes assez fréquents (électeurs radiés à tort, erreurs d'état civil, dates de naissance erronées...).

L'année 2020 sera à nouveau l'occasion de vous rendre aux urnes pour les élections municipales, les 15 et 22 mars. Pour éviter toute mauvaise surprise, nous vous invitons à vérifier votre inscription sur les listes électorales.

- ⇒ Vous avez reçu votre nouvelle carte d'électeur en 2019 : il vous suffit de vérifier l'exactitude des informations y figurant. En cas d'erreur, adressez-vous en mairie.
- ⇒ Vous n'avez pas reçu votre carte électorale en 2019 : adressez-vous en mairie !
- ⇒ Vous n'êtes pas inscrit ? : présentez-vous en mairie muni d'un justificatif de domicile et d'un justificatif d'identité. Pour pouvoir voter aux élections municipales en venir, **l'inscription est possible jusqu'au 07.02.2020.**

En cas de doute ou pour tous renseignements, les secrétaires de mairie sont à votre disposition aux horaires habituels d'ouverture. Vous pouvez également contacter la mairie par courriel à mairie.bootzheim@evc.net.

Cartes d'électeurs

Les personnes qui se sont inscrites sur les listes électorales en cours d'année, et ce après les élections européennes seront destinataires de leur carte d'électeur début mars 2020.

Les cartes seront déposées directement dans les boîtes aux lettres des électeurs concernés.

Transfert du bureau de vote

Pour permettre une meilleure circulation des électeurs et une meilleure organisation des scrutins à venir, le bureau de vote se tiendra à la salle polyvalente de BOOTZHEIM.

Conformément à la réglementation, les emplacements d'affichage se situeront également à proximité de la salle des fêtes, rue Haute.

LE RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes français, garçons et filles entre 16 et 25 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, de préférence le mois suivant leur 16^{ème} anniversaire.

Pour se faire recenser, le jeune doit se présenter en mairie muni du livret de famille et de sa carte d'identité. Si le jeune ne peut pas se déplacer, il peut se faire représenter par son représentant légal, lui-même muni de sa pièce d'identité et des pièces précitées.

Les services de la mairie établiront une attestation de recensement à conserver précieusement, qui sera demandée pour les inscriptions à un examen ou un concours (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, etc.).

Les données issues du recensement permettront la convocation, par le bureau du service national, à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

ARRIVEES / DEPARTS

Vous vous êtes installé(s) à Bootzheim au cours de l'année 2019, peut-être même avant ?

Nous vous conseillons, dans votre intérêt et pour faciliter vos relations avec l'administration, **de vous déclarer en mairie.**

Munissez-vous de votre pièce d'identité, le cas échéant du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Lors de votre passage en mairie, des informations utiles sur la vie de la commune vous seront données. De plus, la mairie pourra vous adresser, tout au long de l'année des informations pratiques (travaux de voirie, coupures de courant, manifestations, etc.).

**La mairie de BOOTZHEIM
reste votre
interlocuteur de proximité !**



**N'hésitez pas à nous solliciter
pour vous accompagner
dans vos démarches !**

SERVICE-PUBLIC.FR

Vous souhaitez connaître vos droits, accéder à un formulaire, effectuer vos démarches administratives, consultez



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Vous trouverez diverses fiches pratiques, dossiers qui concernent les domaines administratifs ou la vie quotidienne : papiers/citoyenneté, famille, social/santé, travail, logement, transports, argent, justice, étrangers, loisirs, etc.

CADASTRE

A quoi sert le cadastre ?

Le cadastre permet notamment :

- de connaître l'emplacement, la délimitation et la consistance d'un bien immobilier,
- d'identifier le propriétaire d'une parcelle,
- de rechercher des informations fiscales (par exemple, [valeur locative d'un bien](#)).

Qu'est ce que le cadastre ?

Celui-ci se compose :

- du plan cadastral où sont représentés les parcelles et les bâtiments existants,
- des états de section fournissant pour chaque parcelle son identifiant (section et numéro de plan), son adresse (voie ou lieu-dit, et numéro de voirie s'il existe), sa contenance cadastrale, le numéro communal de son propriétaire et des indications sur les mutations (transfert d'un bien à une autre personne),
- et de la matrice cadastrale qui récapitule pour chaque propriétaire les biens qu'il possède dans la commune, avec leur consistance et leur évaluation.

À savoir : ces documents sont transmissibles à tous, sauf la matrice cadastrale qui ne peut être communiquée qu'au propriétaire du bien immobilier.

Où le consulter ?

Plusieurs solution existent...

- ⇒ sur Internet : depuis 2008, le cadastre a été mis en ligne, c'est-à-dire le registre public donnant le détail des propriétés foncières. [WW.CADASTRE.GOUV.FR](http://www.cadastre.gouv.fr) permet de consulter le plan cadastral du territoire français.
- ⇒ au Centre des Impôts OU en Mairie : la demande de communication d'informations cadastrales doit être faite par écrit. Elle comportera notamment les noms et prénoms ou raison sociale du demandeur, mais aussi la commune de situation des immeubles. Les informations vous seront communiquées par courrier.

PLAN LOCAL D'URBANISME

(PLU)

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE EST OPPOSABLE DEPUIS LE 19/04/2012.

Toutes les demandes d'urbanisme, réceptionnées depuis cette date, doivent être compatibles avec le PLU.

Ce document, dans son intégralité, est consultable :

- ⇒ en mairie sur simple demande;
- ⇒ sur le site du Conseil Départemental du Bas-Rhin <http://posplu.bas-rhin.fr/>

Pour l'instruction des demandes d'urbanisme, la commune a recours aux services de l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) d'Obernai. Mme OBER Cathy, instructrice, et son assistante, effectuent des passages réguliers en mairie.

Les administrés rencontrant des difficultés relatives à l'urbanisme ; que ce soit pour l'élaboration d'un dossier, la compréhension du PLU ou tout autre interrogation en la matière peuvent solliciter un rendez-vous. Pour cela, veuillez contacter le secrétariat de mairie aux horaires habituels d'ouverture.

VOUS AVEZ UN PROJET ?

N'hésitez pas à vous adresser en mairie !

Ce sera l'occasion de faire le point sur la réglementation, les autorisations nécessaires et les démarches administratives éventuelles (*demande de branchement, arrêté temporaire d'occupation du domaine public, etc.*)



AUTORISATIONS D'URBANISME

Les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, etc.) sont des actes administratifs qui donnent les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune, quel que soit son degré d'importance.

Le certificat d'urbanisme est un document qui indique les règles d'urbanisme applicables sur un terrain donné. Il peut également permettre de savoir si l'opération projetée est réalisable. Sa délivrance n'est pas obligatoire, mais il est toutefois recommandé d'en faire la demande avant d'engager la réalisation d'un projet.

Tous les formulaires de demande d'urbanisme sont disponibles en mairie ou sur service-public.fr.

Les dossiers complets sont à envoyer en recommandé avec accusé de réception ou à déposer à la mairie du lieu où se situe le terrain.

Les dossiers instruits ou en cours d'instruction pour la commune de BOOTZHEIM sont affichés en mairie.

Communauté de Communes du Ried de MARCKOLSHEIM

24 rue du Maréchal Foch
BP 50034
67390 MARCKOLSHEIM

Tél. : **03 88 92 53 73**
contact@ried-marckolsheim.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi / Jeudi 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30
Vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 16h30

La CCRM - Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim a vu le jour le 1er janvier 2012. Elle regroupait alors 17 communes unies autour d'un projet de solidarité spatiale et de développement de services publics de qualité et de proximité.

Partageant le même bassin de vie, la commune haut-rhinoise de Grussenheim est venue intégrer l'intercommunalité le 1er janvier 2016. Notre "nouvelle" Communauté de Communes, la première à se situer à cheval sur les deux départements alsaciens. La CCRM compte ainsi 18 communes :

Artolsheim, Bindernheim, Boesenbiesen, Bootzheim, Elsenheim, Grussenheim, Heidolsheim, Hessenheim, Hilsenheim, Mackenheim, Marckolsheim, Ohnenheim, Richtolsheim, Saasenheim, Schoenau, Schwobsheim, Sundhouse, Wittisheim. On y recense plus de 20 000 habitants.

Pour porter le développement de son territoire, la CCRM s'est dotée de compétences fortes en faveur d'une réelle coopération intercommunale incluant le développement économique, l'environnement, l'aménagement du territoire, les services à la personne, la culture et le sport.

FOCUS sur... MOBI'RIED

Le service de transport à la demande de la CCRM. Il assure les déplacements des personnes peu mobiles à l'intérieur du territoire intercommunal. Le service s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux demandeurs d'emploi. La liaison avec le TIS, pour rejoindre Sélestat, est possible à partir de Muttersholtz.

Mobi'Ried fonctionne du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 12h.

Avant toute première utilisation, les usagers doivent s'inscrire en complétant et retournant un formulaire via la mairie du domicile.

Pour tous renseignements,
contacter votre mairie ou
les services de la CCRM.

**À VOTRE SERVICE !****Les médiathèques du Ried**

Les Médiathèques du Ried, à Marckolsheim et Wittisheim, vous proposent 50 000 documents, empruntables et/ou consultables sur place.



3 Place de la Mairie
67820 WITTISHEIM

Tel : 03 88 85 87 08

Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h - 18h
Mardi : 15h - 18h
Mercredi : 10h - 12h
14h - 18h
Vendredi : 15h - 19h
Samedi : 9h - 13h



1 Impasse de l'Ecole
67390 MARCKOLSHEIM

Tel : 03 88 74 91 59

Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h - 19h
Mercredi : 9h - 12h
14h - 18h
Jeudi : 16h - 18h
Vendredi : 11h30 - 13h30
16h - 19h
Samedi : 10h - 13h
14h - 17h

La piscine AQUARIED

La piscine Aquaried de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim est un lieu d'activités familial et sportif. Son cadre moderne et sécurisé permettra à chacun de s'y sentir comme un poisson dans l'eau !



Tout au long de l'année l'équipe de la piscine Aquaried se mobilise pour vous proposer diverses activités :

Location d'AQUABIKE, AQUAGYM, COURS DE NATATION, BEBES NAGEURS, CLUB DE PLONGEE et CLUB DE NATATION SYNCHRONISEE.

Plus d'informations au **03 88 92 54 64**
ou piscine@ried-marckolsheim.fr

La télé locale - TV 2 COM

Toutes les deux semaines, votre **télévision locale - TV2COM** - vous propose ses magazines **Ried'Info** et **Tous Terrains**.

Il s'agit de reportages d'une quinzaine de minutes pour connaître toute l'actualité du Ried de Marckolsheim ainsi que les divers clubs sportifs du Centre Alsace !

Ces magazines sont également disponibles sur Internet :
<http://www.tv2com.fr/>



SMICTOM D'Alsace Centrale

2 rue des Vosges
67750 SCHERWILLER

Tél. : **03 88 92 27 19**
<http://www.smictom-alsacecentrale.fr/>

La redevance sur les déchets va être ajustée selon les nouveaux usages.

Depuis 10 ans, en Alsace Centrale, on jette de moins en moins dans le bac gris. Avec le nouveau service des biodéchets, le SMICTOM vise une baisse supplémentaire en 2020.

Pour encourager ces évolutions de pratiques et pour maîtriser le financement de la gestion complète des déchets (*collectes bacs gris, bacs jaunes, biodéchets, bornes à verre, déchèteries, centre de tri, incinération, méthanisation...*), le SMICTOM d'Alsace Centrale met en place en 2020 une nouvelle redevance, ajustée aux usages, indexée sur le nombre de collecte de votre bac gris.

Le nombre de collectes du bac gris compris dans votre redevance passera de 52 (*en réalité 42 en moyenne*) à 36.

Concrètement : si vous triez et que vous maîtrisez votre production de déchets, vous sortez votre bac gris 36 fois dans l'année au maximum et le montant de votre redevance ne varie pas. En revanche, si votre production de déchets vous amène à sortir davantage votre bac gris, vous aurez à payer un supplément calculé automatiquement : votre bac équipé d'une puce, transmet au camion les données des collectes supplémentaires pour facturation.

Pour connaître les tarifs précis de la redevance et découvrir les astuces pour produire moins de déchets rendez-vous sur le site web : www.smictom-alsacecentrale.fr.

Les déchèteries

L'accès aux déchèteries est réservé aux détenteurs d'une carte OPTIMO. L'accès est gratuit pour les particuliers dans la limite de 24 passages par an. Au-delà, chaque passage est facturé 5 €.

La déchèterie la plus proche se situe à Mackenheim.

HORAIRE D'OUVERTURE DES DECHETERIES

Du 1^{er} avril au 31 octobre :

- ⇒ du mardi au vendredi, de 9h00 à 12h et de 14h à 18h
- ⇒ le samedi, de 8h à 12h et de 13h à 18h

Du 1^{er} novembre au 31 mars :

- ⇒ le mardi, mercredi et vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
- ⇒ le samedi, de 8h à 12h et de 13h à 17h



À BOOTZHEIM !

Collecte des bacs GRIS et JAUNES

Les bacs doivent être présentés sur la voie publique le jour de la collecte. Ils doivent être accessibles en limite de voie publique ou sur les trottoirs publics de manière à ne pas gêner le passage des piétons. Ils doivent être rentrés après le passage des équipes de collectes.

La collecte est effectuée généralement entre 4h30 et 13h.

Bac **GRIS** : collecte
TOUS LES MERCREDIS

Bac **JAUNE** : collecte en
SEMAINE PAIRE - le JEUDI

Collecte vieux papiers et cartons

Pour l'instant, les collectes des vieux papiers et cartons n'auront plus lieu à Bootzheim. Pour des raisons indépendantes de notre volonté, **le dispositif est suspendu.**

En cas de changement, l'information sera relayée via la note d'informations mensuelles.

En attendant, les papiers et cartons sont à déposer dans votre bac jaune ou en déchetterie.

Collecte VERRE et VÊTEMENTS

À Bootzheim, deux conteneurs spécifiques sont à votre disposition **derrière l'abribus** :

- conteneur à VERRE (pot, bocaux et bouteilles)
- conteneur à TEXTILES (vêtements et linge de maison, chaussures, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures).

Collecte des Biodéchets

À Bootzheim, trois conteneurs spécifiques sont à votre disposition **pour la collecte des biodéchets** :

- Rue Principale / devant la mairie
- Rue des Cerisiers / derrière l'abri bus
- Rue de la Forêt / à l'angle de la rue des Artisans

902 kg, c'est la quantité de biodéchets collectés sur notre commune durant le mois d'octobre 2019.

Pour les foyers qui ne seraient pas encore dotés, les kits sont disponibles en mairie ! N'oubliez pas de vous munir de votre carte OPTIMO.

Le budget de la Redevance Ordures Ménagères prévoit une dotation par an par foyer de 100 sacs krafts. Vous pouvez également utiliser les sacs kraft issus des commerces à la condition qu'ils soient 100 % kraft.

Pour tous renseignements,
contacter le SMICTOM ou la mairie.

Commune de BOOTZHEIM
10 rue Principale
67390 BOOTZHEIM
03 88 58 28 00
03 69 30 18 18 (Fax)
mairie.bootzheim@evc.net

Directeur de la publication :
Georges BLANCKAERT
Conception et arrangement :
Anne-Pia KLEIBER
Sabrina L'HOSTETE
Impression :
Centre Alsace Repro - Sélestat

Diffusion gratuite
Dépôt légal
Parution en janvier 2020
Édité en 400 exemplaires